

INTRODUCTION

Depuis 84, et plus encore depuis la Loi d'orientation de 89, "*L'école (...) ne peut négliger cette forme de civisme que constitue l'éducation à la sécurité*".

Quelle éducation, quels savoirs et compétences, dans le domaine de la sécurité, donc quels contenus d'apprentissage doit-on apporter aux élèves afin qu'ils puissent les réinvestir dans leurs pratiques (physiques et sportives, et dans la vie de chaque jour) en tant qu'être humain social, c'est à dire citoyen?

De plus, les pratiques judiciaires sont souvent un dur rappel de la réalité réglementaire en même temps que des responsabilités de chaque citoyen et professionnel.

Cela peut constituer un climat inquiétant et inhibiteur pour les enseignants à qui l'institution demande tout de même de "sortir de l'école".

C'est pourquoi une aide a été créée dans le département des Hautes Pyrénées: un groupe, des formations, des outils.

LE GROUPE « SECURITE EN MONTAGNE »

Constitué de conseillers pédagogiques et de partenaires, il s'est attaché à construire des **outils pour aider les enseignants à construire des projets, le maximum en sécurité**, et contribuer ainsi, à l'épanouissement des futurs citoyens en leur permettant de conserver leur intégrité physique (par la connaissance des risques et la maîtrise de soi) dans leurs pratiques, tout en allant vers l'autonomie, la prise de responsabilités et la solidarité pour **assurer sa sécurité et ne pas compromettre celle des autres**.

Grâce à ces outils, les enseignants pourront envisager de travailler avec leurs élèves à un des 2 niveaux suivants:

1- le minimum à connaître pour l'enfant: lui apprendre le comportement le plus juste (le moins risqué) en fonction de ce qu'il pratique **○** « *je pratique une activité de montagne sans prendre de risque* », c'est à dire

a/ « *je sais ce qu'est un risque* » (couple risque/sécurité), « *par exemple, je risque de me faire mal: si je tombe; je risque de me perdre...* »;

b/ « *je connais les dangers spécifiques au milieu montagnard* » (l'été, l'hiver, suivant l'activité pratiquée), « *par exemple, il ne faut pas risquer de tomber dans un ravin, donc, je dois...; de déclencher ou me faire ensevelir par une avalanche, donc...* »;

c/ « *je sais ce que je peux faire, ou ne pas faire, dans toutes les activités que je pratique, à toutes les saisons* » (un comportement sécuritaire pour une pratique en sécurité);

Dans tous les cas, la « sécurité passive » est assurée par l'équipe d'encadrement.

2- le maximum en tant que partie de l' « Education à la Sécurité » plus globale au sein de l'école ☉ Il s'agira, à terme, que l'enfant participe activement à l'organisation de la «sécurité passive » et qu'il ait un comportement adapté du jeune montagnard, au regard de la sécurité; en lui permettant de développer ses capacités d'adaptation pour anticiper et/ou faire face aux situations qu'il rencontrera, qu'il créera... « *je commence à agir, en comprenant ce que je fais, ce qui va se passer, en ayant les capacités pour réguler...* ».

RISQUE ET DANGER

Il ne faut pas les confondre; le premier peut être éducatif, donnant lieu à des apprentissages pour aller vers la gestion des risques.

Définition du risque: **confrontation d'un aléa** (ex. formation du manteau neigeux avec des plaques à vent, corniches...) **et d'enjeux** (*humains*: ex. chance de survie d'une personne sous une avalanche; *économiques*: ex. obstruction des voies de communication; *environnementaux*: ex. destruction d'hectares de forêts).

Par exemple: un skieur ayant une connaissance insuffisante du milieu enneigé, allant faire du hors piste s'expose au risque d'avalanche.

La mise en danger des élèves est inacceptable: lors d'une pratique, des ruptures sont possibles (suite à des déstabilisations, télescopages, erreurs d'itinéraires...). L'enseignant doit les avoir envisagées et permettre à l'élève la prise de risque optimale sans que celui-ci puisse être en situation de danger (et qu'il se fasse mal).

Par exemple, proposer comme activité support la pratique d'APPN est particulièrement intéressant pour l'apprentissage de la gestion des risques. Ce sont des activités "à risque", mais pratiquées dans certaines conditions, elles ne sont pas "dangereuses".

EDUCATION A LA SECURITE

Elle est intégrée dans un ensemble d'enseignement, découle de sujets divers, au travers de disciplines variées, à l'occasion d'actions éducatives correspondant au choix de l'enseignant et des équipes [Cf. page suivante].

La sécurité ne constitue donc pas une discipline spécifique, elle nécessite **une approche pluri, inter et transdisciplinaire**.

Cette notion (abstraite) prend progressivement du sens pour l'élève en passant par une **sécurité implicite au début** des apprentissages puis à une **sécurité maîtrisée et intégrée** avec les possibilités d'anticipation et de compréhension des situations avant l'action.

Il s'agit, pour l'élève

- **d'évaluer le risque et prévenir le danger**

C'est la capacité à identifier, apprécier, s'informer, prendre des repères utiles et pertinents: cela suppose d'être attentif et vigilant dans toute situation, habituelle ou inconnue; de percevoir et repérer l'incertitude et le risque.

- **de gérer les situations d'urgence, de réagir et de réguler son comportement**

Sachant que les comportements, pour une même personne sont parfois contradictoires, il s'agira:

- d'identifier le problème à résoudre;
- de recueillir, traiter et interpréter les informations en vue de l'action;
- de prendre une décision judicieuse par rapport au but premier qui est le maintien de son intégrité physique et de celle d'autrui.

- **d'utiliser et de gérer, d'une manière optimale, ses différentes ressources**

... qu'elles soient énergétiques, psychologiques, motrices et affectives afin de se ménager une marge de sécurité.

EDUCATION A LA SECURITE ET EPS

L'objectif central de l'éducation à la sécurité est d'**amener l'enfant à se doter d'un ensemble de conduites sécuritaires, réinvestissables dans la vie quotidienne.**

En EPS, au travers des activités supports choisies, l'élève apprendra à gérer sa motricité en analysant et en maîtrisant les risques inhérents aux pratiques(objectifs: réels et subjectifs: imaginés).

Certaines acquisitions (charpente de comportements adaptés et adaptables) ne sont pas énonçables et communicables; elles doivent être **vécues et reconstituées par chaque individu.**

Ainsi, l'**EPS** supposant un enseignement expérientiel moins abstrait, moins formel que les autres enseignements, est donc un **support privilégié.**

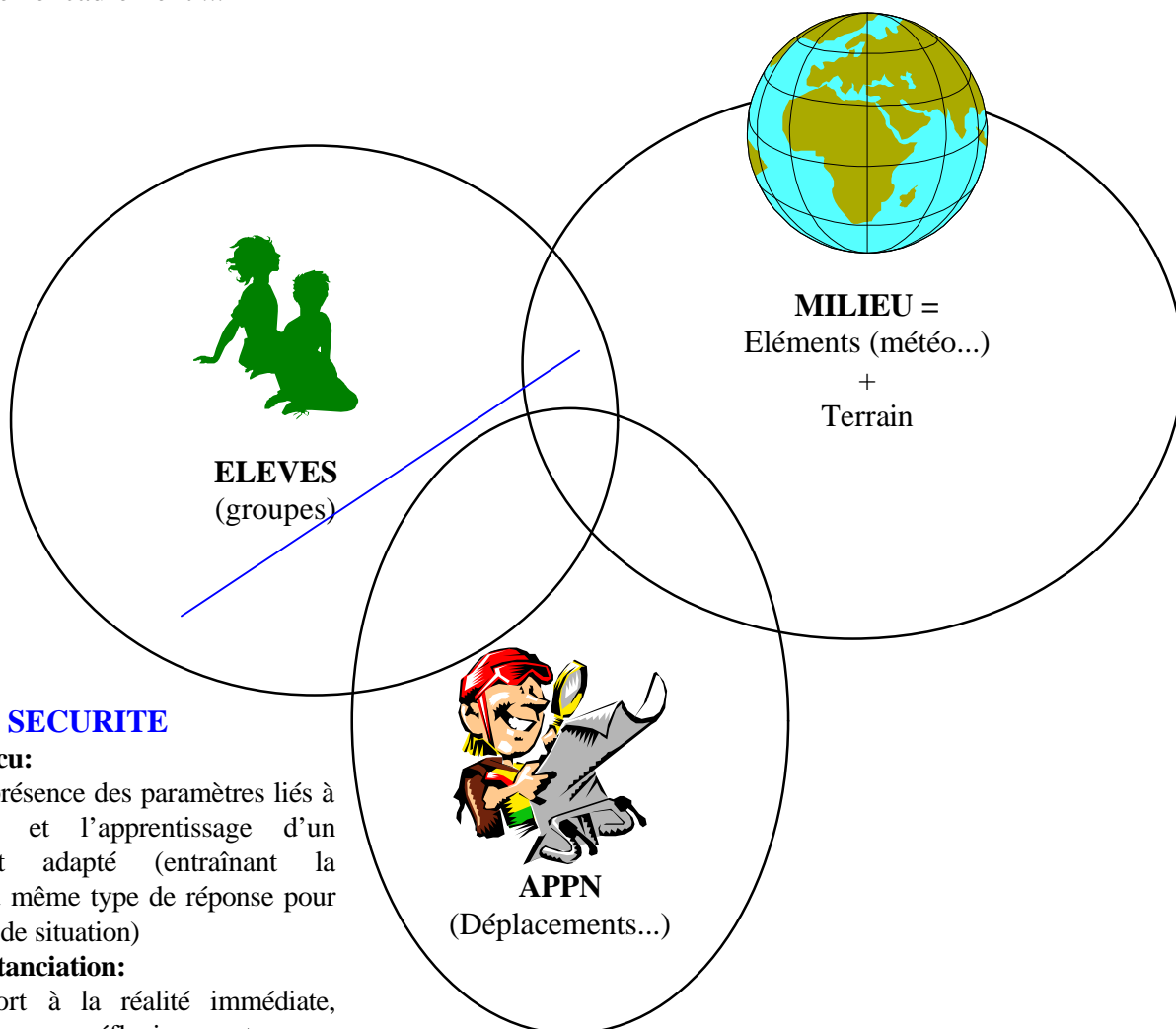
Les pratiques scolaires « à risque » restent un dilemme que doit résoudre l'enseignant: d'une part, il s'agit de **garantir la sécurité** des élèves (plus au sens de "réchappe" que de confort absolu) ...tout en considérant que les **APPN sont un support privilégié** de la clarification de la relation risque/sécurité ...en tenant compte de la *NS du 9 mars 1994 "Sécurité et responsabilité dans la pratique des A.P. scolaires"* qui affirme que *"la gestion du risque -donc la recherche d'une sécurité maximale- n'est pas dissociable de l'activité elle-même. Les enseignants veillent à intégrer explicitement la notion de sécurité dans les contenus enseignés"*.

Donc il s'agit aussi de faire accéder l'élève à une éducation à la sécurité en **le confrontant à des situations risquées** dont le dosage et la signification prennent une grande importance: peu de risque peut amener l'indifférence, voire ce qui est plus grave, la négligence, l'inconscience; trop de risque peut être inhibiteur et stopper le processus (= respect du décalage optimum).

Dans le domaine des APPN (de montagne), la notion de sécurité est étroitement liée à celle d'**incertitude** (**génératrice de risques**).

Cette **incertitude est inhérente au milieu** investi par les élèves.

Aucune autre ne doit se rajouter, d'où la nécessité d'un cadre d'organisation précis du projet, de compétence de l'encadrement ...



SECURITE

1°) par le vécu:

Nécessite la présence des paramètres liés à cette notion et l'apprentissage d'un comportement adapté (entraînant la production du même type de réponse pour le même type de situation)

2°) par la distanciation:

... par rapport à la réalité immédiate, permettant une réflexion et une anticipation pertinentes révélatrices de la

construction consciente de la notion. Pour toute pratique physique (et plus particulièrement pour une pratique physique de montagne),

s'engager en sécurité c'est:

- Gérer l'affectivité;
- Gérer le couple risque-sécurité
 - organisation (ressources...),
 - action (déplacements...);
- Choisir et entretenir son matériel
 - adapté pour l'action à effectuer,
 - connaissance "technologique";
- Connaître et respecter le milieu naturel
 - son équilibre,
 - ses dangers...

Références: « L'éducation à la sécurité » Ouvrage collectif, Edition Revue EPS, « EPS et APPN » dans les Actes de l'université d'été 1994